



DELIBERATION POUR LA TAILLE DES ARBRES EN FACE DE LA MAIRIE ET PLACE DU CHATEAU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commune de ROBERVAL

Envoyé en préfecture le 30/01/2024
Reçu en préfecture le 30/01/2024
Publié le
ID : 060-216005355-20231212-24_2023-DE

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel VERPLAETSE, maire.

Etaient présents : Michel VERPLAETSE, Maire,
Michel SINEAU, Aurore BOUCHENEZ Adjointes au Maire,
Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Christian VAN WETTEREN, Conseillers Municipaux.

Était absent excusé :
Ludovic CASTAGNONI

M Michel PIETRAS, est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

Délibération pour la taille des arbres en face de la mairie et place du château

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour la sécurité il est important de tailler les arbres situés en face de la mairie pour ce faire il présente trois devis identiques.

Il propose de rajouter la taille de 3 acacias situés derrière les bouleaux ainsi que la platane place du château.

Le devis de l'entreprise LECLERE est retenu, cette dépense sera inscrite au budget 2024 au compte 61524 « bois et forêts ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents, d'**accepter** et d'**autoriser** le maire à signer tout document s'y afférant.

Fait à ROBERVAL
Le 12 décembre 2023
Le maire, Michel VERPLAETSE

